



BANQUE
CRAMER

Exigences de publication liées aux fonds
propres et à la liquidité

30.06.2019

Exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité

Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque (IRRBB)

Stratégie et instance dirigeante

Conformément aux Circulaires FINMA 2019/2 Risques de Taux et 2016/1, la Banque dispose d'un concept cadre de gestion des risques applicable aux risques de taux. L'instance dirigeante responsable de la surveillance du risque de taux est le Conseil d'Administration qui détermine les principes de gestion du risque de liquidité ainsi que le profil cible de risque.

Définition du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini comme le risque de perte suite à une modification des taux d'intérêt. La Banque est exposée à ce risque lorsque ses revenus et les valeurs économiques de ses actifs, de ses passifs et de ses positions hors bilan présentent des sensibilités divergentes face à des modifications de taux d'intérêt. L'impact de la survenance de ce risque est une baisse des revenus et de la valeur économique de la Banque.

Tolérance au risque

L'appétence au risque de taux d'intérêts est faible. La Banque tient à limiter son exposition aux taux d'intérêt et ne prend aucune position spéculative. Elle s'assure que la composition du Comité ALM-CCR soit adéquate, avec une majorité de membres indépendants du Front. Le Comité ALM-CCR se réunit aussi souvent que les affaires le requièrent et dispose de l'indépendance et des pouvoirs nécessaires pour assumer ses devoirs et responsabilités.

Système interne de mesure des risques de taux

Sur base mensuelle, la Banque calcule l'exposition aux risques de taux d'intérêt.

Indicateurs quantitatifs	Appétence	Tolérance	Limite Réglementaire
Consommation « Economic Risk Capital » Spécifique [CHFM]	4.5	Max. 6.0	-

Au 30.06.2019, le calcul du capital économique présentait une utilisation ERC de CHF 3.8 millions. L'utilisation ERC pour le risque de taux d'intérêt est de 77%. Le profil cible de risque est également exprimé via des limites internes portant sur le niveau du LCR, ANL, et d'autres indicateurs d'analyse de la structure de bilan. Le niveau de ces limites est revu annuellement.

A fin juin 2019, la Banque a appliqué les 6 scénarios IRBB standardisés de choc de taux d'intérêt conformément aux prescriptions de la circulaire 2016/01 « Publication - banques » :

- i. Déplacement parallèle vers le haut
- ii. Déplacement parallèle vers le bas
- iii. Scénario standard « pentification de la courbe »
- iv. Scénario standard « aplatissement de la courbe »
- v. Scénario standard « hausse des taux courts »
- vi. Scénario standard « baisse des taux courts »

Pour chacun des scénarios la Banque a mesuré la variation de la valeur actuelle économique des fonds propres. Aucun résultat ne présente un niveau de risque inapproprié, à savoir un impact égale ou supérieur à 15% de capital de base en moins.

La Banque a également mesuré l'impact des scénarios sur les charges et produits d'intérêt.

Reporting

Le résultat des stress tests ANL est présenté mensuellement au Comité ALM-CCR ainsi qu'au Comité exécutif et trimestriellement au Conseil d'administration qui représente l'instance dirigeante responsable de la surveillance du risque de taux.

Les résultats des stress tests réglementaires IRRBB seront discutés en comité ALM-CCR.

Le modèle d'affaires de la Banque, la structure de la clientèle et des produits ainsi que l'environnement de marché ne nécessitent en l'état pas une surveillance plus étendue du risque de taux d'intérêt.

Références internes

Le tableau ci-dessous contient des références aux directives internes qui précisent certains aspects sur le risque de taux d'intérêt :

Catégorie de risques	Directives internes
Risque de taux d'intérêt	5000 Politique des risques
	5300 Directive - Risques de variations des taux d'intérêt
	5500 Directive - ALM (Asset & Liability Management)
	5501 Annexe 5500 - Interest Rate Risk
	5507 Directive - Economic Capital and Limit Allocation

Exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

Risques de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux (IRRBA1) (en milliers de francs suisses)

IRRBA1		Volume en millions de CHF			Délais moyens de redéfinition des taux (en année)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de redéfinition des taux	
		Total	Dont en CHF	Dont en autres devises(*)	Total	Dont en CHF	Total	Dont en CHF
Date de redéfinition du taux défini	Créances sur la clientèle	115'799	35'839	50'161	1.2	0.5		
	Prêts hypothécaires indexés sur le marché monétaire	54'282	54'282	-	0.2	0.2		
	Prêts hypothécaires à taux fixe	105'697	105'697	-	3.2	3.2		
	Immobilisations financières	42'199	-	42'199	1.2	-		
	Créances résultant de dérivés de taux d'intérêt	293'757	59'801	186'740	0.2	0.3		
	Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-4'690	-	-4'690	0.2	-		
	Autres engagements	-233	-	-233	0.1	-		
	Engagements résultant de dérivés de taux	-297'829	-271'285	-	0.6	0.5		
Date de redéfinition du taux non défini	Créances sur les banques	326'126	31'386	285'005	0.1	0.1		
	Créances sur la clientèle	38'635	25'704	12'776	0.2	0.2		
	Créances hypothécaires variables	2'674	2'674	-	1.0	1.0		
	Engagements à vue en comptes privés et comptes courants	-451'741	-105'696	-303'399	0.1	0.1		
	Autres engagements	-295'149	-11'505	-268'356	1.0	1.0		
	Engagements résultant des dépôts de la clientèle, dénouçables, mais pas transférables	-6'025	-	-6'025	0.2	-		
Total	-76'498	-73'103	-5'822	9.8	7.2			

(*) Devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniale ou des engagements de la somme du bilan.

Risques de taux : informations quantitatives sur la valeur économique et la valeur de rendement (IRRBB1) (en milliers de francs suisses)

IRRBB1	30.06.2019		31.12.2018		30.06.2019		31.12.2018	
	EVE (fluctuation de la valeur économique)		NII (fluctuation de la marge nette d'intérêt)					
Hausse parallèle	-825		-1'381					
Baisse parallèle	715		1'359					
Choc dit steepener	-2'263							
Choc dit flattener	1'886							
Hausse des taux à court terme	1'252							
Baisse des taux à court terme	-1'298							
Maximum	2'263		1'381					
					30.06.2019	31.12.2018		
Fonds propres de base (Tier 1)			63'046	64'715				

